



## Offre de Remboursement de 30 €

### Comment bénéficier de cette offre ?

- Achetez une imprimante laser couleur **magicolor 1600W** entre le 1er et le 31 mars 2011 chez Cdiscount.
- Complétez le présent bulletin ou recopiez-le sur papier libre
- Joignez la photocopie de la **facture** d'achat d'une imprimante laser couleur magicolor 1600W, le **bulletin de participation** et un **RIB**

Adressez le tout avant le **15 avril 2011** (cachet de la poste faisant foi) à cette adresse :

**ODR KONICA MINOLTA  
CEDEX 3174  
99317 PARIS CONCOURS**

*Vous recevrez par virement, environ 6 à 8 semaines après réception des documents.*

*Les clients finaux ne résidant pas en France métropolitaine peuvent participer à l'offre. Ils seront remboursés uniquement par chèque (les frais d'encaissement du chèque restant à leur charge)*

*Frais d'envoi, du présent document, remboursés sur simple demande au tarif lent en vigueur. Si vous n'avez pas reçu votre virement dans un délai de 90 jours, adressez un mail à l'adresse [konicaminolta@tessi.fr](mailto:konicaminolta@tessi.fr) ou contactez le **01 30 13 92 00** pour connaître l'état de votre demande.*

### Bulletin de participation

Société .....

Nom ..... Prénom .....

Date d'Achat (mentionnée sur votre facture) .....

N° .... Adresse.....

Code Postal..... Ville .....

Email ..... Tel .....

*L'offre de Remboursement : 30 € remboursés*

*La date limite de retour du dossier est le 15 avril 2011 (cachet de la poste faisant foi)*

**VALIDITE de L'OFFRE** : Offre valable entre le 1er et le 31 mars 2011 pour tout achat d'une imprimante laser couleur de la marque Konica Minolta chez Cdiscount. Offre non cumulable avec toute autre opération.

**CONDITIONS DE L'OFFRE** : Toute demande sera considérée comme nulle dans les cas suivant : achat d'une imprimante laser couleur magicolor 1600W en dehors de la période de validité de l'offre : entre le 1er et le 31 mars 2011– absence d'un élément obligatoire constituant le dossier de remboursement (facture) – envoi du dossier après le 15 avril 2011. Les confirmations de paiement, les bons de livraison ou tout autre document ne sont pas valables en remplacement de la facture d'achat.

*Seuls les clients finaux ont un droit de participation. Konica Minolta se réserve le droit de contacter les clients finaux bénéficiaires. Non valable pour les distributeurs informatiques - Non cumulable avec d'autres offres en cours*

*Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Déclaration CNIL N° 78935.*